



2019



INTERNATIONAL

CATALOGUE
DE FORMATION
JUDICIAIRE



À l'image de nos sociétés, le métier de magistrat a connu de profondes évolutions au cours des dernières années. Les magistrats agissent en effet désormais dans un espace digitalisé et mondialisé. Leurs fonctions ne peuvent se limiter aux frontières nationales, mais doivent pleinement intégrer la dimension internationale de leur action.

Établissement en charge de la formation initiale et continue des magistrats français depuis 1958, l'École nationale de la magistrature promeut une large ouverture internationale pour ses publics. Elle accueille chaque année dans ses murs des magistrats de pays et d'horizons très différents, pour leur permettre de se former par l'échange et la transmission de pratiques professionnelles.

Dans la continuité des années précédentes, ce catalogue propose des formations expressément conçues pour des magistrats d'autres pays, ainsi que des formations en immersion avec des magistrats français. De la lutte contre le terrorisme à l'enquête économique et financière, de la protection de l'environnement aux normes internationales des droits de l'Homme, il aborde les thématiques internationales majeures auxquelles sont confrontés les magistrats.

Fruit d'un profond remaniement, l'édition 2019 met l'accent sur les compétences fondamentales du magistrat et les questions de société. Les formations portant sur trois thématiques spécifiques sont renforcées : la preuve pénale, objet quotidien de préoccupation des magistrats ; la peine, tant au stade de son prononcé que de son exécution ; et la rédaction des décisions civiles, dont la méthodologie et la qualité sont abordées en profondeur.

Convaincue que l'efficacité, l'intégrité et l'indépendance de la justice passent par une formation approfondie des magistrats, l'École nationale de la magistrature met ainsi sa longue expérience au service des pays désireux d'en bénéficier. Nous ne doutons pas que les échanges de ces formations enrichiront notre réflexion pour une justice de qualité.

Olivier LEURENT
Directeur de l'École nationale de la magistrature

04 L'École nationale de la magistrature

05 Formations et visites d'études à la carte

06 Formations de formateurs

07 Connaissance et pratique du système judiciaire français

- 07 Apprendre le français et comprendre l'organisation judiciaire française
- 08 Droit et pratique de la justice française (DU)
- 09 Découverte de la justice française - en anglais
- 10 Formation initiale

11 Éthique et techniques professionnelles du magistrat

- 11 La méthodologie du jugement civil
- 11 L'entretien judiciaire : approches et méthodes
- 12 Le management d'une juridiction
- 13 Conduite de projets
- 13 Conduite du changement
- 14 Statuts, déontologie et responsabilité des magistrats
- 15 Les réseaux sociaux : entre exposition de soi et vie privée
- 16 Justice et médecine légale

17 Justice pénale

- 17 L'enquête économique et financière
- 18 Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente
- 19 Criminalité organisée et coopération judiciaire
- 20 La corruption : détection, prévention, répression
- 21 La preuve pénale : évolutions et controverses
- 21 Preuve pénale et progrès scientifique
- 22 Cybercriminalité et preuve numérique
- 23 Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels
- 24 Du prononcé à l'exécution de la peine : quelle collaboration pour les acteurs ?
- 25 La traite des êtres humains
- 26 Victime et procès pénal

27 Justice civile

- 27 La qualité de la décision civile
- 27 Les modes de règlement amiables des différends
- 28 Propriétés intellectuelles
- 29 Contentieux familial et droit international
- 30 L'internationalité du litige en matière civile
- 31 Droit et numérique : enjeux et perspectives

32 Justice et société

- 32 Les violences au sein du couple
- 33 Les violences sexuelles
- 34 Justice et protection de l'environnement
- 35 Les normes internationales des droits de l'Homme
- 35 La justice pénale internationale
- 36 La prison en question
- 36 Penser et aménager la peine

37 Formulaire d'inscription

39 Informations générales et calendrier 2019

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Unique école de formation des magistrats de l'ordre judiciaire français, l'École nationale de la magistrature (ENM) a été créée en 1958. Cet établissement public administratif national est placé sous la tutelle du ministre de la justice. Ce statut donne à l'École une autonomie de ses moyens d'action administratifs et financiers. Implantée à Bordeaux et Paris, l'ENM organise les recrutements annuels des juges et procureurs français. Elle conçoit et dispense leur formation initiale de 31 mois, puis leur formation continue tout au long de leur carrière. Elle forme également d'autres professions judiciaires ainsi que des magistrats étrangers.

UN ENGAGEMENT FORT À L'INTERNATIONAL

Dès sa première année d'existence, l'ENM a opté pour une large ouverture à l'international. Acteur central de la construction européenne en matière de formation, elle s'engage dans le monde entier pour bâtir, améliorer ou moderniser la formation des magistrats. Consciente de la richesse des échanges entre praticiens de différents pays aux cultures juridiques propres, elle envoie chaque année de nombreux magistrats français en formation à l'étranger et accueille dans ses murs des magistrats de tous horizons.

L'action du département international de l'ENM vise ainsi à partager son expertise acquise depuis plus de 50 ans. Elle contribue, de ce fait, à la promotion du droit continental et, de façon générale, au maintien de l'État de droit à travers le monde.

L'OFFRE DE SERVICES AUX INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

Missions d'appui ou d'enseignement

- Offre permanente de modules de formation initiale et continue, ainsi que de formation de formateurs ;
- Aide technique (expertise ou audit) aux instituts de formation étrangers qui se créent ou souhaitent se professionnaliser.

Domaines d'expertise

- Ingénierie pédagogique et administrative ;
- Problématiques internationales : criminalité organisée, trafic de stupéfiants, cybercriminalité, terrorisme, droits de l'homme, corruption, etc. ;
- Pratiques professionnelles : fonctions du procureur, justice civile et commerciale, médiation et conciliation.

Cadres d'intervention

- Offre de services contractuelle ;
- Projet bilatéral ;
- Appel d'offre, appel à proposition, jumelage, dans le cadre de financements multilatéraux par des organisations internationales ;
- Réseaux de formation judiciaire : Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), Réseau euro-arabe de formation judiciaire (REAFJ), Organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT), Programme européen de formation des droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP).

● CHIFFRES CLÉS ●

227 personnes travaillant à l'ENM (dont 19 travaillant au département international) et plus de 70 magistrats, forment plus de 21 000 personnes par an dont :

- Plus de 1 000 élèves, futurs juges et procureurs, en formation initiale
- 8 000 juges et procureurs français en formation continue
- Plus de 3 300 juges non professionnels et collaborateurs de justice
- **Plus de 5 500 juges, procureurs et élèves étrangers**
- Plus de 4 200 partenaires extérieurs

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

Formations ou visites d'études élaborées sur demande.

LIEU

En France ou dans le pays demandeur.

LANGUE

Français. Interprétariat possible, nous contacter.

PRIX

Devis sur demande.

CONTACT

Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE

En bref

Formations ou visites d'études à la carte, élaborées sur demande en fonction des besoins identifiés, en France ou dans le pays demandeur.

Contexte

L'ENM propose des sessions de formation à dates et thèmes fixes sur des sujets variés dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. Le département international est toutefois à votre écoute pour élaborer toute formation correspondant à vos besoins par thématique, en France ou à l'étranger. Un interprétariat peut aussi être organisé. Enfin, des stages en juridiction sont également possibles pour les magistrats étrangers francophones.

Exemples de séminaires et visites d'études ayant eu lieu en 2017-2018

- les infractions économiques et financières : session de 5 jours à destination d'une délégation du Groupement intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) ;
- les procédures pénales en France : session de 5 jours organisée à la demande de la cour suprême du Vietnam ;
- les personnes vulnérables, victimes et auteurs d'infractions pénales : séminaire franco-japonais de 3 jours ;
- l'utilisation des nouvelles technologies et de l'informatique dans le système judiciaire : séminaire franco-québécois de 5 jours ;
- statut et pratique professionnelle des magistrats français : session de 5 jours à destination d'une délégation de la China Law Society.



Séminaire franco-japonais sur le traitement judiciaire des infractions financières destiné aux procureurs, en avril 2016, à l'ENM Paris.

DU 1^{ER} AU 12 JUILLET 2019

Inscription : avant le 17 mai 2019

TYPE DE SESSION

Techniques de formation des magistrats.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables, cadres ou enseignants, permanents ou non, d'instituts de formation judiciaire **ayant une bonne pratique de la langue française.**

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 10 rue des frères Bonie
33000 Bordeaux - France

PRIX

2 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATIONS DE FORMATEURS

En bref

Formation axée sur les techniques de conception des contenus pédagogiques, de mise en œuvre de programmes de formation, d'animation de stages, d'élaboration de bilans et de suivi des stagiaires.

Contexte

Conscients que l'exigence de qualité de la justice suppose une formation d'excellence du personnel judiciaire et notamment des juges et procureurs, de nombreux pays ont favorisé la création et le développement d'instituts de formation judiciaire appliquée prenant en charge la formation initiale et continue des juges et procureurs notamment.

Cette professionnalisation de la formation suppose un apprentissage. La session "formation de formateurs" a pour objet de permettre aux personnels (magistrats ou non) en charge de la formation judiciaire d'être capables de concevoir des contenus pédagogiques, de mettre en œuvre des programmes et des supports de formation, d'animer des stages, d'évaluer les résultats afin de réajuster éventuellement les contenus, d'établir des bilans et d'assurer le suivi des stagiaires.

Pédagogie

À partir du savoir-faire de l'ENM acquis depuis sa création, les deux semaines de formation animées par un intervenant extérieur, spécialiste de l'ingénierie pédagogique et des personnels enseignants de l'École et spécialistes en formation pour adultes permettront d'aborder notamment les thèmes suivants : aspects organisationnels d'un institut de formation, méthodologie de la formation pour adultes, spécificités de la formation judiciaire, définition des objectifs de la formation, conception d'un programme pédagogique, déroulé d'une action de formation, choix des méthodes et conception de supports pédagogiques.

Pour assurer l'interactivité de ce stage, chaque participant présentera un exposé sur l'institut de formation qui l'emploie et fournira à l'ENM, avant son arrivée en France, les textes statutaires, les programmes de formation, des cas pratiques, des questionnaires d'évaluation et tout document nécessaire à une bonne compréhension par les autres participants des enjeux de la formation dans son pays et des difficultés spécifiques éventuelles, afin que le groupe puisse élaborer avec l'aide des formateurs les meilleures solutions possibles.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

E-Learning

PUBLIC

E-formation ouverte après inscription, à tous les magistrats, auditeurs de justice, personnels des ambassades et des instituts français à l'étranger.

LANGUE

Français.

LIEU

Formation en ligne accessible depuis la plateforme e-formation de l'ENM (e-formation.enm.justice.fr) muni avec des codes d'identification.

PRIX

Gratuit.

CONTACT

Pédagogie : Tania Jewczuk
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

APPRENDRE LE FRANÇAIS ET COMPRENDRE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE

En bref

Cette e-formation est mise à disposition, à titre gratuit, pour toute personne qui souhaite apprendre le français tout en renforçant ses connaissances du fonctionnement de la justice française.

Contexte

Ce dispositif de formation permet aux magistrats étrangers francophones de :

- progresser dans la maîtrise de la langue française,
- détenir un premier niveau de connaissance du système judiciaire français pour suivre plus sereinement les modules de formation dans le cadre du diplôme universitaire "droit et pratique de la justice française",
- s'approprier un vocabulaire juridique et judiciaire commun.

Cette e-formation est organisée en trois parties :

- présentation de l'organisation judiciaire française ;
- vidéos sur des thèmes judiciaires pour travailler la compréhension orale ;
- glossaire terminologique collaboratif.

Chaque partie contient des exercices, quizz et tests d'acquisition de connaissance. Les participants pourront utiliser l'e-learning dans n'importe quel lieu où ils disposent d'une connexion internet. À la fin du programme, le participant :

- connaîtra le système judiciaire français ;
- sera capable d'utiliser un vocabulaire judiciaire français de manière adapté ;
- aura amélioré sa compréhension orale en français sur des sujets judiciaires.

Pédagogie

Ce programme d'e-formation d'une durée de 5 heures environ s'adresse aux juges et procureurs désireux de découvrir notre système judiciaire ou souhaitant préparer en amont une formation en présentiel, tout en perfectionnant leur français.

Il est également ouvert aux ambassades et instituts français à l'étranger, qui peuvent librement en faire usage.

**DU 7 JANVIER
AU 15 MARS 2019**

Inscription : avant le 17 nov. 2018

PARTENARIAT

Université Paris V Descartes



TYPE DE SESSION

Formation diplômante.

PUBLIC

Ce cycle est ouvert dans sa partie théorique à des magistrats (juges et procureurs) ou futurs magistrats ayant une maîtrise parfaite de la langue française.

OBSERVATIONS

L'affectation en stage dépend des places offertes par les juridictions. La majorité des stages se déroule en province.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France
& Université Paris V Descartes,
10 avenue Paul Larousse
92240 Malakoff
Stage dans une juridiction française.

PRIX

2 500 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Tania Jewczuk
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DROIT ET PRATIQUE DE LA JUSTICE FRANÇAISE

Contexte

Fruit d'une histoire complexe, le système judiciaire français est au cœur d'une réflexion toujours renouvelée destinée à relever les défis d'une justice moderne et efficace dans un contexte mondialisé. Mieux connaître cette organisation pour en distinguer les spécificités tout en mesurant son appartenance au système de droit continental constitue sans doute la première étape d'une coopération internationale réussie.

Pédagogie

Ce cycle propose ainsi de découvrir le fonctionnement du système judiciaire français dans ses principales composantes linguistiques, institutionnelles et opérationnelles. Visant à assurer une progression pédagogique, le cycle se compose de deux étapes :

- Une première partie (7 semaines) proposant des conférences théoriques par les spécialistes des thèmes abordés et ponctuée de visites sur les sites des principales institutions présentées, qui donne lieu à 2 examens (droit civil et droit pénal).
- Une seconde partie pratique (3 semaines) qui se déroule principalement dans une juridiction de première instance où le stagiaire découvre concrètement les principaux services, en participant à la vie de la juridiction.

Le programme de formation est précédé d'un module de formation à distance au langage judiciaire d'une durée de 5 heures.

UNIVERSITÉ PARIS V DESCARTES

La faculté de droit de Malakoff est l'une des composantes de l'université Paris Descartes. Elle accueille plus de 5 000 étudiants dans le cadre d'une offre de formation diversifiée : licences droit, éco-gestion, licences professionnelles, masters (30) et doctorat. Elle comprend cinq laboratoires de recherches spécialisés dans

les domaines de droit des affaires, droit public, histoire du droit, droit de la santé et économie de la santé.

Ouverte sur le monde, la faculté de droit coopère avec plus de 70 universités étrangères sur un campus à taille humaine prochainement réaménagé avec un learning-center.

DU 20 AU 29 MAI 2019

Inscription : avant le 5 avril 2019

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Uniquement en anglais.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France
Stage dans une juridiction française.

PRIX

1 200 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Tania Jewczuk
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉCOUVERTE DE LA JUSTICE FRANÇAISE

EN ANGLAIS

En bref

Formation en anglais s'adressant aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française.



Contexte

Fruit d'une histoire complexe, le système judiciaire français et les institutions qui le structurent sont au cœur d'une réflexion toujours renouvelée et destinée à relever les défis d'une justice moderne et efficace dans un contexte mondialisé.

Mieux connaître l'organisation judiciaire française, son histoire, son évolution et son fonctionnement constitue la première étape d'une confiance mutuelle entre les États et d'une coopération internationale réussie.

L'École nationale de la magistrature permet, dans cet objectif, aux magistrats anglophones de participer à une formation d'une durée d'une semaine suivi d'un stage pratique.

Le magistrat pourra ainsi s'immerger grâce à des magistrats français anglophones dans l'organisation et le fonctionnement de la justice française.

Pédagogie

Cette formation s'adresse aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française avec laquelle ils sont parfois amenés à travailler.

**DU 11 JUIN 2019
AU 19 JUIN 2020**

Inscription : avant le 29 mars 2019

TYPE DE SESSION

Formation initiale en immersion avec les élèves magistrats français (auditeurs de justice).

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité.

Ce cycle s'adresse aux futurs magistrats (élèves d'un centre de formation de juges ou procureurs) et aux magistrats nouvellement nommés, titulaires d'une maîtrise en droit ou d'un diplôme équivalent et **ayant une bonne pratique de la langue française**.

OBSERVATIONS

L'admission à ce cycle est subordonnée à un examen préalable visant à s'assurer du niveau juridique et de la maîtrise du français.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 10 rue des Frères Bonie
33000 Bordeaux - France
de juin 2019 à février 2020
&
dans une juridiction française pour le stage de février à juin 2020.

PRIX

7 200 € par participant.

La robe d'audience est à prévoir. Son acquisition en France s'élève à environ 600 €.

CONTACT

Pédagogie : Tania Jewczuk
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATION INITIALE

En bref

Immersion dans le cycle de formation initiale des auditeurs de justice à l'École (pendant 6 mois) puis en stage juridictionnel (pendant 5 mois). Au-delà des connaissances acquises à l'université, l'immersion permet l'apprentissage d'une compétence technique et d'une capacité de réflexion tant sur les missions et les métiers de la justice que sur la société dans laquelle les futurs magistrats vont exercer.

Contexte

Dès son origine, dans le cadre de la "section internationale", l'ENM a proposé aux magistrats ou futurs magistrats étrangers de suivre un cycle de formation initiale en France. Depuis 2006, l'ENM intègre pleinement des magistrats ou futurs magistrats étrangers aux promotions d'auditeurs de justice français. Hormis le stage à l'étranger et en cabinet d'avocat que doivent effectuer les auditeurs français, les auditeurs étrangers bénéficient de l'ensemble de la formation, scolarité théorique à Bordeaux, stages en juridiction et stages extérieurs auprès des partenaires de la justice. Ils passent l'ensemble des épreuves d'évaluation (excepté l'examen de classement). La scolarité au titre de ce cycle est validée, en cas de réussite, par la délivrance d'un diplôme.

Pédagogie

L'objectif est de permettre à de futurs magistrats étrangers d'acquérir en France, en immersion à l'École pendant six mois puis en stage juridictionnel, au-delà des connaissances acquises à l'université, une compétence technique et une capacité de réflexion tant sur les missions et les métiers de la justice que sur la société dans laquelle ils vont exercer.

La scolarité à Bordeaux permet l'acquisition de compétences fondamentales (rédaction de décisions de justice, tenues des audiences, entretiens judiciaires, etc.) et techniques (psychologie, langues, informatique), grâce à un apprentissage au sein de directions d'études, d'ateliers ou au moyen de conférences.

Le stage en juridiction également de 5 mois, permet au futur magistrat de travailler avec tous les juges spécialisés (juge d'instruction, juge de l'application des peines, etc.) et le parquet. En liaison avec son référent, il pourra se familiariser avec un cabinet d'avocats, une étude d'huissiers ou visiter des institutions partenaires de la justice.

L'admission au cycle est subordonnée à un examen préalable, organisé dans les ambassades. Cet examen comporte une épreuve écrite portant sur un thème général relatif au fonctionnement de la justice et à la place de celle-ci dans la société (sujet transmis par l'ENM). Un entretien oral est également organisé avec un représentant du service de coopération ou de l'ambassade de France, afin d'apprécier la motivation du candidat et, pour les pays non francophones, son niveau de français.

DU 13 AU 15 MAI 2019

Inscription : avant le 6 avril 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

**DU 30 SEPTEMBRE
AU 4 OCTOBRE 2019**

Inscription : avant le 5 juillet 2019

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Juges et procureurs.

LANGUE

Français. Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 10 rue des Frères Bonie
33000 Bordeaux - France

PRIX

1 000 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA MÉTHODOLOGIE DU JUGEMENT CIVIL

En bref

Rédiger un jugement civil répond à des règles spécifiques : bien les connaître permet de rendre une décision claire, fondée en droit, motivée et exécutable.

Contexte

Cette session vise à permettre aux magistrats qui débutent dans des fonctions civiles ou qui renouent avec elles, de revoir les principes essentiels de la rédaction d'un jugement civil, depuis l'analyse des éléments recueillis à l'audience et du dossier jusqu'à la transcription écrite de la décision afin de permettre l'exécution de celle-ci et à la juridiction éventuellement saisie d'un recours de statuer.

Pédagogie

Seront recensées, études de cas pratiques à l'appui, les principales difficultés rencontrées dans la rédaction des jugements (exposé des faits et des prétentions, dispositif) mais aussi les erreurs de procédure à éviter.

L'ENTRETIEN JUDICIAIRE : APPROCHES ET MÉTHODES

En bref

Acquérir ou améliorer ses techniques : formulation des questions et reformulation du message, réflexion sur l'écoute, décodage de la posture de l'interlocuteur et de la communication non-verbale, gestion des situations délicates et conflictuelles.

Contexte

L'entretien judiciaire constitue un moment déterminant dont la pratique peut être sans cesse améliorée. Les objectifs pédagogiques seront nombreux : identifier les différents entretiens judiciaires ; savoir les préparer dans un cadre légal donné en l'adaptant au cas d'espèce ; déterminer les objectifs et les difficultés de l'entretien, savoir le conduire en prenant en compte ces aspects ; savoir percevoir le caractère spécifique de l'entretien judiciaire, comprendre les émotions en jeu pour le justiciable et pour le magistrat, gérer les imprévus en cours d'entretien ; connaître et mettre en pratique des techniques de communication et savoir retranscrire la teneur de l'entretien ; savoir clôturer l'entretien, aboutir à un résultat concret et en définir les suites.

Pédagogie

Apports théoriques précis sur les notions essentielles de l'entretien judiciaire, couplés à une réflexion personnelle des stagiaires apportant leur analyse de situations passées et partageant leur réflexion sur les sujets abordés. Brainstorming, travaux en sous-groupes, simulations, échanges de pratiques seront priorités.

DU 2 AU 6 DÉC. 2019

Inscription : avant le 18 oct. 2019

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges et procureurs chefs de juridiction, chefs de service ou souhaitant à l'avenir exercer des fonctions d'encadrement.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LE MANAGEMENT D'UNE JURIDICTION

En bref

Présentation des techniques de management, adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des juges et des procureurs.

Contexte

Le management est la mise en œuvre des moyens humains et matériels d'une organisation pour atteindre ses objectifs. Il correspond à l'idée de gestion et de pilotage appliquée à une organisation.

Le management consiste donc à la fois à : fixer des objectifs (stratégiques et opérationnels), choisir les moyens de les atteindre, mettre en œuvre ces moyens, contrôler la mise en œuvre et les résultats obtenus et enfin assurer une régulation à partir de ce contrôle.

Si les magistrats sont formés à l'exercice de leurs attributions juridictionnelles, ils ne bénéficient habituellement pas d'un enseignement au management, pourtant indispensable lorsqu'ils parviennent à des fonctions d'encadrement. Tel est notamment le cas des nouveaux chefs de juridictions, qui seront nécessairement confrontés à des problématiques humaines et d'organisation nécessitant une formation particulière.

Cette formation a pour objet de présenter des techniques de management, adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des magistrats la composant. Elle s'adresse tant à des nouveaux chefs de juridiction qu'à de plus expérimentés, cherchant à élargir leurs réflexions et à échanger sur leurs pratiques.

Pédagogie

Animée par des chefs de juridiction expérimentés et des spécialistes, cette formation est ouverte aux juges et procureurs ayant des fonctions d'encadrement. Une place importante sera laissée à l'échange entre participants, tant dans le cadre de conférences que d'ateliers thématiques.

DU 16 AU 18 DÉC. 2019

Inscription : avant le 31 oct. 2019

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Juges et procureurs.
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



OBSERVATIONS

Cette session pourra utilement être associée à la session intitulée "conduite du changement", axée sur la dimension managériale des projets.

LANGUE

Français. Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

600 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

19 ET 20 DÉC. 2019

Inscription : avant le 31 oct. 2019

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Juges et procureurs.
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



OBSERVATIONS

La session "conduite du changement" peut venir en complément de la session "conduite de projets" organisée la même semaine.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

400 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CONDUITE DE PROJETS

En bref

Conduire un projet ayant des incidences dans une juridiction ou un service, que ce soit dans le cadre d'une démarche interne ou d'une politique partenariale.

Contexte

Tout juge ou tout procureur peut être amené à conduire un projet ayant des incidences sur les process dans la juridiction ou le service dans lequel il est affecté, que ce soit dans le cadre d'une démarche interne ou d'une politique partenariale (réorganisation d'un service, déménagement ou projet de transformation digitale etc.).

Pédagogie

Cette session de 3 jours a pour objectif d'apporter des clés opérationnelles pour réussir ces projets de transformation. Seront présentées aux participants les techniques leur permettant de définir les étapes de l'élaboration d'un projet, de le mettre en œuvre et d'en assurer le suivi.

L'aspect administratif et budgétaire du projet, la conduite de réunions, la gestion du groupe, la motivation d'une équipe parfois rétive, la présentation du projet aux supérieurs hiérarchiques seront abordés dans cette formation.

CONDUITE DU CHANGEMENT

En bref

Conduire un projet avec succès passe obligatoirement par l'acceptation de la nouvelle organisation et des nouvelles missions associées.

Contexte

La vie des juridictions et les fonctions de magistrat sont constamment rythmées par des changements. Qu'il s'agisse de faire progresser les organisations, les méthodes de travail ou d'améliorer la performance, des projets nouveaux sont régulièrement menés.

Comme dans tout milieu professionnel, la réussite de ces projets passe obligatoirement par l'acceptation de la nouvelle organisation et des nouvelles missions associées.

Pédagogie

Cette session de deux jours de formation vise à découvrir les méthodes efficaces pour soutenir ses collaborateurs lors des transformations et gérer les résistances naturelles qui peuvent apparaître face à une situation nouvelle.

STATUT, DÉONTOLOGIE ET RESPONSABILITÉ DES MAGISTRATS

DU 20 AU 25 MARS 2019

Inscription : avant le 15 fév. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24



En bref

Acquérir une connaissance fine du fonctionnement de la magistrature en France et de ses grandes logiques. Débat autour des grands principes démocratiques régissant ce corps de métier et présentation de cas concrets.

Contexte

Autorité indépendante en application du principe de la séparation des pouvoirs, le magistrat voit ses fonctions encadrées par un statut, des règles déontologiques mais également par des responsabilités destinées à garantir le bon exercice de la justice. Cette session présente les règles éthiques et déontologiques applicables aux magistrats français. Elle revient sur les rôles et attributions respectifs des différentes institutions intervenant dans la gestion statutaire des magistrats en France, qu'il s'agisse du ministère de la Justice, du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ou de la Commission d'avancement. Sont également abordés les aspects disciplinaires et les jurisprudences applicables en France en la matière.

Pédagogie

Essentiellement pratique, cette formation permet d'acquérir une connaissance fine du fonctionnement de la magistrature en France et de ses grandes logiques.

Elle est également l'occasion de débats tant autour des grands principes démocratiques régissant ce corps de métier qu'autour de cas concrets abordés lors de la session.

DU 17 AU 18 OCT. 2019

Inscription : avant le 30 août 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

200 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE EXPOSITION DE SOI ET VIE PRIVÉE

En bref

Lieu d'exposition de soi, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux sont un moyen d'expression mais aussi une source de contentieux et un outil d'enquête qui interroge la place du juge et du procureur dans la société.

Contexte

Lieu d'exposition de soi ou de représentation, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux, en constant développement, sont pour le juge une nouvelle source de contentieux, un nouvel outil d'enquête, mais également un moyen d'expression qui pose sous une autre forme la question de la place du juge dans la société.

Pédagogie

La session abordera, par des conférences et des échanges, la question du développement croissant des réseaux sociaux (notamment ses conséquences sur la protection de la vie privée et des données personnelles), ainsi que sur l'office du juge. Elle permettra également d'entamer une nécessaire réflexion sur la place du juge sur les réseaux sociaux et sur l'équilibre fragile entre liberté d'expression et devoir de réserve.



DU 7 AU 11 OCT. 2019

Inscription : avant le 30 août. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE ET MÉDECINE LÉGALE

En bref

Panorama des évolutions techniques et de l'organisation de la médecine légale afin de tendre vers une harmonisation qualitative des pratiques judiciaires.



Contexte

La qualité de la justice pénale se trouve souvent directement subordonnée à celle de la médecine légale, dont les actes, qu'il s'agisse de la thanatologie ou de la médecine légale du vivant, contribuent à l'administration de la preuve et à l'effectivité des droits reconnus aux justiciables.

L'évolution considérable de la médecine légale sous l'effet de nouvelles disciplines, couplée à une nouvelle organisation territoriale, a néanmoins induit une grande hétérogénéité des situations et des pratiques. Cette session qui réunit magistrats, enquêteurs et médecins se donne pour objectifs de faire le point sur les évolutions les plus significatives de la médecine légale, de présenter les principales recommandations issues des travaux du Conseil supérieur de médecine légale, de tirer les enseignements de cas concrets de gestion de scènes de crime complexes et de favoriser ainsi une harmonisation des pratiques s'inscrivant dans une démarche qualité.

Pédagogie

Aux exposés de praticiens de la médecine légale, y compris étrangers, et de magistrats, succéderont échanges et retours d'expérience.

DU 7 AU 18 OCT 2019

Inscription : avant le 6 sept. 2019

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte en priorité aux magistrats du parquet, de l'instruction ou du siège spécialisés dans le contentieux économique et financier.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par la session "lutte contre la corruption".

LANGUE

Parfaite maîtrise du français nécessaire (niveau B2 requis).

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France
&
Juridiction en province pour le stage

PRIX

1 300 € par participant.

CONTACT

Pédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

En bref

Cette session aborde les principales infractions économiques ainsi que les méthodes et les stratégies d'investigation des dossiers complexes : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

Contexte

La libéralisation des capitaux, la complexité croissante des relations entre les acteurs du monde économique, l'internationalisation du crime organisé y compris dans le monde des affaires obligent les autorités politiques et judiciaires à mettre en place des outils juridiques pour lutter contre des phénomènes qui rongent l'économie. Face à une délinquance toujours plus astucieuse et de mieux en mieux structurée, les juges, les procureurs et les services d'enquête ont dû mener une réflexion innovante pour lutter plus efficacement contre cette forme particulière de criminalité.

Pédagogie

Cette session permettra à ses participants d'échanger sur les savoirs techniques et de réfléchir à l'équilibre entre les nécessités de la répression et la protection des intérêts économiques et sociaux de la nation.

Les meilleurs spécialistes français de la lutte contre la criminalité économique et financière y aborderont notamment les thèmes de travail suivants :

- définition des infractions financières, apport d'éléments de base facilitant la lecture de documents comptables et d'analyse financière,
- description des spécificités des techniques d'enquête policière,
- traitement judiciaire des infractions économiques et financières (prévention et répression, rôle des parquets dans le cadre des entreprises en difficulté, politique pénale en matière financière, phase d'instruction),
- description du rôle des assistants spécialisés, des auxiliaires de justice, des experts, des institutions publiques aux cotés de la justice (traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins -TRACFIN-),
- coopération internationale dans le traitement judiciaire de la lutte contre la grande corruption.

La partie théorique de cette formation d'une semaine à l'ENM est suivie d'un stage pratique en juridiction d'une semaine : soit dans une juridiction interrégionale spécialisée (JIRS), soit dans une juridiction qui dispose d'une chambre spécialisée dans le domaine financier.

LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU TERRORISME ET DE LA RADICALISATION VIOLENTE

DU 4 AU 8 NOV. 2019

Inscription : avant le 27 sept. 2019

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre le terrorisme.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

En bref

Analyse des problématiques et des solutions juridiques, présentation des acteurs institutionnels et de l'évolution des méthodes d'investigation et de poursuite dans le respect des droits fondamentaux : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

Contexte

La menace terroriste est aujourd'hui au cœur des préoccupations sociales, politiques et judiciaires de nos pays. Son internationalisation et sa massification sont des sources supplémentaires de craintes et de difficultés pour les institutions dédiées à la lutte contre le terrorisme. En France comme dans d'autres pays, l'autorité judiciaire est pleinement concernée par ces problématiques. Dès le milieu des années 80, la justice française a dû s'organiser pour faire face à cette menace et a vu son dispositif évoluer.

Ce séminaire analyse les critères propres à l'incrimination des agissements terroristes, à la définition des comportements, à l'intégration du renseignement dans les procédures judiciaires et, en général, à l'organisation judiciaire des États pour optimiser la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Il revient sur les techniques mises en place, tant au niveau national que dans le cadre plus large des instruments internationaux adoptés en la matière, mais également en matière de droits fondamentaux.

Pédagogie

Cette formation pratique a pour but, en premier lieu, de décrire et d'analyser les manifestations actuelles de la radicalisation et de la menace terroriste (internationale, radicale urbaine, séparatiste violente), et en second lieu, d'exposer et de commenter leur traitement judiciaire sur le plan national comme international pendant les différentes phases de l'enquête, le déroulement du procès et l'exécution de la peine. Sous forme de conférences et de tables rondes, elle présente des expériences concrètes sur ces sujets, en particulier la description pratique de la mise en œuvre des compétences concurrentes grâce à l'intervention de chercheurs universitaires et de membres des services spécialisés de la diplomatie, de la police et de la justice et de la mise en œuvre de la coopération internationale.

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET COOPÉRATION JUDICIAIRE

DU 9 AU 13 DÉC. 2019

Inscription : avant le 25 oct. 2019

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

En bref

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

Contexte

À l'instar du terrorisme, le crime organisé suppose une réponse adaptée à l'envergure des actions et des moyens des organisations criminelles, pour qui les frontières ne sont pas un obstacle mais le plus souvent, au contraire, une protection dénaturée. Qu'il s'agisse des mafias au sens large ou des groupes de criminels professionnalisés permanents ou temporaires, leur action illicite menace directement les démocraties. Comme d'autres pays, la France est bien sûr touchée par ce phénomène. Les juges, procureurs et services d'enquête ont dû s'adapter pour apporter une réponse judiciaire efficace, notamment par la création des juridictions interrégionales spécialisées (JIRS) et par le recours accru à l'enquête patrimoniale et à l'entraide pénale. Ce séminaire a pour objet d'échanger sur les savoirs techniques entre professionnels de la lutte contre le crime organisé. Quel que soit le système judiciaire en fonctionnement dans les États (continental, mixte, accusatoire ou *common law*), les fondamentaux techniques abordés lors de cette formation doivent permettre à chaque participant de partager l'expérience française de la menace mais surtout ses solutions.

Pédagogie

Cette formation étant conçue comme un atelier de perfectionnement, la participation a été volontairement limitée afin de favoriser les échanges. Animée par les meilleurs spécialistes français, acteurs de terrain en matière de lutte contre le crime organisé, cette session abordera notamment les thèmes de travail suivants : état de la menace, incrimination des comportements, centralisation et régionalisation des services, collaboration avec les services de renseignement, techniques d'infiltration, techniques de sonorisation, travail avec des confidentiels, stratégie financière, équipes communes d'enquête, échange spontané d'information, ou encore techniques de coopération internationale pénale avancée (trafic international des stupéfiants, trafic transfrontalier des armes ou traite des êtres humains).

DU 18 AU 22 NOV. 2019

Inscription : avant le 4 oct. 2019

PARTENARIAT

Agence Française Anticorruption.

**TYPE DE SESSION**

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la corruption et les autres manquements au devoir de probité.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

En bref

Présentation des moyens de prévention et lutte contre la corruption sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

Contexte

La corruption n'épargne aucun pays au monde et constitue une menace grave pour la démocratie. Elle prend parfois des proportions telles qu'elle entrave la croissance économique et contrarie les efforts accomplis en vue d'instaurer une bonne gouvernance. Elle entraîne, à terme, la dégénérescence du tissu social, fausse le système économique et la structure politique des États au détriment des populations.

Destinée à des magistrats et fonctionnaires confrontés à la gestion administrative ou judiciaire des faits de corruption - ou assimilés - et à leur prévention, cette session propose de sensibiliser et de former ces professionnels tant à la prévention qu'à la répression de ce phénomène.

La formation permettra notamment de mettre à la disposition des participants l'expertise de l'Agence Française Anticorruption (AFA), ainsi que des outils techniques et juridiques permettant de détecter au mieux, de réguler ou de traiter ce type de comportement.

Pédagogie

Sont réunis l'ensemble des acteurs des différents secteurs concernés : AFA, sociologues, juges financiers, procureurs, enquêteurs spécialisés, avocats, universitaires, représentants du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisations non gouvernementales (ONG), services de renseignement financier comme le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), hauts fonctionnaires du ministère de la justice, des finances ou des affaires étrangères, responsables du secteur privé, etc.

Ils interviendront au cours de la session sous forme de conférences, tables rondes, débats sur des angles particuliers (action internationale, point de vue de la société civile, etc.), afin de partager leurs expériences et leur connaissance du phénomène et de son traitement avec, pour objectif, une meilleure prise de conscience des enjeux de la corruption, tant en France qu'au niveau international.

DU 9 AU 13 DÉC. 2019

Inscription : avant le 25 oct. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

OBSERVATIONS

Le stage est en alternance entre l'ENM Paris et l'IRCGN à Cergy-Pontoise.

Cette session peut être complétée par "Preuve pénale et progrès scientifique" ou "Cybercriminalité et preuve numérique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France
IRCGN à Cergy-Pontoise - France

PRIX

500 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 17 AU 21 JUIN 2019

Inscription : avant le 3 mai 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Le stage en alternance entre l'ENM Paris et l'IRCGN à Cergy-Pontoise.

Cette session peut être complétée par "preuve pénale et évolutions, controverses et perspectives" ou "Cybercriminalité et preuve numérique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs -
75004 Paris - France
IRCGN à Cergy-Pontoise - France

PRIX

500 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA PREUVE PÉNALE : ÉVOLUTIONS, CONTRO- VERSES ET PERSPECTIVES

En bref

Étude comparée des systèmes de preuve en Europe, présentation des systèmes inquisitoire et accusatoire, réflexion sur la validité de la preuve (preuve scientifique, utilisation des fichiers, expertise, valeur de l'aveu et du témoignage).

Contexte

Progrès scientifiques, réformes législatives, nouvelles technologies sont autant de facteurs d'évolutions du système probatoire et du statut même de la preuve dans la procédure pénale. De tradition inquisitoire mais inexorablement teinté d'accusatoire, le droit français doit sans cesse s'adapter et le magistrat répondre aux questions essentielles que sont la validité et l'appréciation de la preuve, sous toutes ses acceptions.

Pédagogie

Cette session se propose, par une approche de droit comparé et des analyses pluridisciplinaires (magistrats, enquêteurs, avocats, universitaires...) de dresser un panorama de cette problématique transversale. L'office du juge, sa marge d'appréciation, sa formation face aux experts, l'égalité des armes, les techniques d'interrogatoire, le mécanisme psychologique de l'aveu seront quelques-uns des thèmes abordés.

PREUVE PÉNALE PROGRÈS SCIENTIFIQUE

En bref

L'IRCGN présente les dernières évolutions en matière de preuve scientifique et de médecine légale, par une alternance d'exposés et de travaux pratiques.

Contexte

De plus en plus fréquemment, la réussite des enquêtes et informations judiciaires comme l'issue des procès est intimement liée à la pertinence des constatations matérielles, aux choix judicieux d'investigations techniques et scientifiques, à la qualité d'exécution de celles-ci mais aussi à leur parfaite intégration dans la cohérence de la procédure et à la lisibilité des résultats. Cette session a pour objectif d'actualiser les connaissances sur les évolutions les plus significatives dans le domaine de la preuve scientifique et de la médecine légale.

Pédagogie

L'alternance d'exposés (ADN, gestion de la scène de crime, expertise informatique), avec un regard comparatif (Grande Bretagne, Suisse) et de travaux pratiques à l'IRCGN, favorise la réflexion collective des participants (magistrats et enquêteurs) afin de mieux identifier la place de la preuve scientifique en procédure.

DU 17 AU 21 JUIN 2019

Inscription : avant le 3 mai 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par la session "preuve pénale et progrès scientifique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CYBERCRIMINALITÉ ET PREUVE NUMÉRIQUE

En bref

Sensibilisation aux enjeux de la cybercriminalité et à sa dimension internationale, aux évolutions législatives récentes, aux investigations numériques et au traitement judiciaire de cette délinquance.

Contexte

Facteur de progrès dans de nombreux domaines, omniprésent dans la vie quotidienne, l'internet constitue également un espace sans frontière pour la cybercriminalité. Les "cybermenaces" visent aujourd'hui aussi bien les entreprises, dont notamment le secteur bancaire, que les individus ou les États.

**Pédagogie**

Cette session s'attachera sous forme d'exposés, de tables rondes et de démonstrations à :

- aborder l'internet et son langage en favorisant une meilleure compréhension des aspects techniques de son fonctionnement et de ses potentialités,
- présenter les dispositifs juridiques, civils et pénaux, français, européens et internationaux, qui encadrent le fonctionnement du réseau et favorisent la coopération internationale et l'entraide répressive,
- aider les magistrats et les officiers de police judiciaire à progresser dans le traitement de leurs procédures en privilégiant les approches concrètes des différentes étapes (localisation et identification des auteurs d'infractions, accession aux données, mesures de nature à prévenir la disparition des preuves numériques, etc.).

DU 9 AU 11 OCT. 2019

Inscription : avant le 30 août 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

OBSERVATIONS :

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera aussi ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée ou aspirant à de telles fonctions. Session utilement complétée par "Criminalité organisée et coopération judiciaire".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉPISTAGE, IDENTIFICATION, SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS

En bref

Présentation des dispositifs législatifs et réglementaires et échanges de bonnes pratiques professionnelles concernant la saisie et la confiscation des avoirs criminels.

Contexte

Depuis plusieurs années, l'identification des patrimoines des délinquants, leur saisie et leur confiscation sont au cœur des préoccupations des pouvoirs publics en matière de lutte contre la criminalité organisée. La loi du 9 juillet 2010 a créé l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) et a simplifié et modernisé les règles en matière de saisie et de confiscation. La loi du 27 mars 2012 est venue à son tour renforcer l'arsenal législatif en généralisant la saisie et la confiscation en valeur et en étendant les saisies et confiscations patrimoniales aux biens dont le condamné n'est pas seulement le propriétaire, permettant ainsi de déjouer plus efficacement les montages financiers frauduleux. Ces dispositions nouvelles restent toutefois encore trop inexploitées. En effet, si le nombre de saisies effectuées durant l'enquête a augmenté de manière significative, le nombre de confiscations prononcées et exécutées reste encore trop limité.

Pédagogie

L'objectif de cette formation est de faire le point sur les dispositifs législatifs et réglementaires, ainsi que sur les bonnes pratiques professionnelles permettant aux magistrats - parquetiers, juges d'instruction, mais aussi juges des libertés et de la détention et juges correctionnels - de faire face aux enjeux actuels en matière de saisie et de confiscation et de concourir à la systématisation de cette réponse pénale. Seront notamment abordées l'enquête patrimoniale, les différentes saisies spéciales prévues par la loi, ainsi que la gestion des biens saisis avant jugement. Cette session sera également l'occasion de rappeler le rôle joué par les Groupes d'intervention régionaux (GIR) ainsi que par les structures mises en place par la police et la gendarmerie pour identifier les avoirs et assister les services d'enquête. Enfin, les échanges et les confrontations permettront de nourrir la réflexion de chacun sur le choix de la peine et sur l'utilité et l'opportunité de la saisie-confiscation, ainsi que d'appréhender le fonctionnement d'autres pays en la matière.

DU PRONONCÉ À L'EXÉCUTION DE LA PEINE : QUELLE COLLABORATION POUR LES ACTEURS ?

DU 8 AU 10 AVRIL 2019

Inscription : avant le 22 février 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

OBSERVATIONS

Cette session peut utilement être complétée par celle sur "L'entretien judiciaire".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24



Audience correctionnelle au tribunal de grande instance de Libourne.

En bref

Réflexion et échanges sur le fonctionnement de la chaîne pénale et sur les pratiques professionnelles en post-sentenciel.

Contexte

Réfléchir à l'organisation du service pénal d'une juridiction, dans un objectif de meilleure circulation de l'information et d'individualisation de la peine favorisant la prévention de la récidive, et permettre aux différents acteurs judiciaires concourant tant au prononcé qu'à l'exécution de la peine d'échanger sur leurs pratiques, sont les objectifs de cette session. Un focus sera fait sur l'apport d'une évaluation structurée tant au stade du choix de la peine que de son suivi et sur les réflexions issues des lieux d'échanges que peuvent constituer les commissions de l'exécution et de l'application des peines et conférences régionales semestrielles portant sur les aménagements de peines et les alternatives à l'incarcération.

Pédagogie

Destinée aux magistrats du siège pénal, juges de l'application des peines, membres du parquet, des greffes, et des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire, cette session privilégiera les échanges autour d'exemples concrets de présentation d'expériences innovantes et d'outils développés dans les services pénaux.

DU 18 AU 22 NOV. 2019

Inscription : avant le 4 oct. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par "Criminalité organisée et coopération judiciaire" et "Victimes et procès pénal".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

En bref

Approche globale de ce phénomène. Présentation des dispositifs législatifs et opérationnels au plan national et international, des réponses pénales et de l'identification et de la prise en charge des victimes et du travail avec des associations spécialisées.

Contexte

La traite des êtres humains connaît aujourd'hui une ampleur inquiétante, avec des estimations du nombre de victimes dans le monde variant de 700 à 900 000 personnes. Acheminées dans l'Union européenne par le biais de filières d'immigration clandestines, sous l'impulsion des déséquilibres géopolitiques contemporains, ces victimes, essentiellement femmes et enfants, alimentent les réseaux de travail illégal, de prostitution, de mendicité, de cambriolages et de trafic d'organes. En réaction à cette criminalité qui porte atteinte à la dignité humaine, l'Union européenne a affirmé la priorité de cette lutte et la France, outre la rédaction de l'article 225-4-1 du code pénal, s'est engagée dans un plan interministériel contre la traite des êtres humains.



Pédagogie

Cette session, sous forme d'exposés, de tables rondes et de situations observables sur le territoire national aborde le cadre institutionnel et judiciaire de la lutte contre ce phénomène, puis donne des pistes pour l'identification et la prise en charge des victimes. Un second temps est consacré au traitement judiciaire de ces dossiers. De l'enquête à l'audience, en passant par la nécessaire entraide pénale internationale en la matière, comment parvenir à poursuivre et condamner les auteurs de ces faits ?

DU 18 AU 20 MARS 2019Inscription : avant le 1^{er} février 2019**TYPE DE SESSION**

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Cette formation est ouverte aux juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

VICTIME ET PROCÈS PÉNAL

En bref

Session alternant apports pluridisciplinaires et échanges sur la place et les droits de la victime dans le procès pénal, des poursuites à l'indemnisation.

Contexte

La victime a pris une place croissante dans l'évolution juridique avec la consécration d'un droit des victimes dans les politiques publiques mais aussi dans la représentation même de la justice pénale. Parties au procès, les victimes bénéficient d'un véritable statut leur conférant des droits tout au long de la procédure depuis le dépôt de plainte jusqu'à l'exécution de la peine. Des dispositifs spécifiques permettant de leur garantir l'indemnisation la plus complète, rapide et efficace ont également été mis en place. De même, des mesures d'accompagnement et de soutien pouvant aller jusqu'à une prise en charge globale peuvent leur être proposées notamment par un secteur associatif actif et diversifié. Pour autant, les victimes connaissent-elles et exercent-elles effectivement ces droits et ces mesures ? La réponse judiciaire correspond-elle à leurs attentes ? Quel est l'impact juridique et concret de la création du juge délégué aux victimes ? Que recouvrent les notions de reconnaissance ou de restauration, évoquées par les victimes ? Comment concilier, dans un fragile voire impossible équilibre, la réponse aux douleurs et souffrances des victimes et le respect du droit des auteurs présumés d'infractions ? La victime peut-elle être placée au cœur de la justice pénale ?

L'objectif de cette formation est d'aborder à la lumière de la directive européenne du 25 octobre 2012, les problématiques liées à la place de la victime dans la procédure pénale, notamment en termes de droits et d'assistance, mais aussi d'étudier des politiques publiques d'aide aux victimes mises en place dans les différents États membres de l'Union Européenne. Il s'agira, dans cette perspective, de traiter la question dans toutes les phases de la procédure pénale, de l'enquête à l'exécution de décisions, en passant par le procès.

Pédagogie

Cette formation visera à présenter les aspects juridiques et techniques d'une meilleure prise en compte des victimes d'infractions pénales et des mécanismes de réparation de leurs préjudices. Mais elle s'intéressera également aux interrogations sociales plus larges que suscite la place des victimes dans la justice pénale, éclairées par des approches historiques, sociologiques ou psychologiques. Elle sera constituée par des interventions de magistrats, d'experts, d'universitaires, de représentants du monde associatif français et étranger et par des échanges pluridisciplinaires entre les participants.

DU 12 AU 15 NOV. 2019

Inscription : avant le 28 sept. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 9 AU 12 AVRIL 2019

Inscription : avant le 22 fév. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

Pédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA QUALITÉ DE LA DÉCISION CIVILE

En bref

Comment définir la qualité d'une décision de justice ? Qu'elle soit rendue à la date annoncée, motivée avec clarté, précise pour être exécutable... Ces critères seront examinés à travers une approche de droit comparé et d'exemples de démarches qualitatives menées en juridiction.

Contexte

Préoccupation constante des juges, qui craignent que les impératifs actuels de productivité ne laissent pas une place suffisante à l'approche qualitative, la qualité de la décision est essentielle pour la crédibilité et l'efficacité de la justice civile. Si elle est bien sûr fonction de la qualité du raisonnement juridique, de la rédaction, de l'intelligibilité et de l'efficacité du jugement, cette qualité doit aussi intervenir au terme d'un processus assurant la qualité du procès et qui, en diversifiant les réponses possibles, pourra satisfaire au mieux les nouvelles attentes de justice.

Pédagogie

En approfondissant les différents critères de la qualité du jugement civil, l'approche pédagogique se veut théorique (définir cette qualité, agir sur celle-ci, enseignements à tirer des études européennes sur le sujet), mais aussi résolument pratique, en recensant les principaux écueils à éviter pour prévenir cassations et difficultés (voire impossibilité d'exécution), ainsi qu'en présentant les travaux des groupes qui se sont penchés sur cette question.

LES MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

En bref

Découverte des divers modes de résolution amiable des litiges et initiation aux techniques propres à favoriser leur recours.

Contexte

Médiation et conciliation constituent des voies originales de règlement des conflits, qui ne se confondent pas mais où l'équité peut trouver sa place sans que le juge ne perde la sienne. Si la médiation suppose obligatoirement l'intervention d'un tiers indépendant, proposé et désigné par le juge (afin d'aider les parties à nouer ou renouer le dialogue pour parvenir à un éventuel accord, qui sera proposé à l'homologation du juge), la conciliation peut être menée par le juge lui-même (s'il le souhaite) et tentée (selon son appréciation) même sans l'acceptation formelle préalable des parties. Ainsi, la médiation requiert surtout préparation et organisation de la mesure, alors que la conciliation pousse le juge à acquiescer lui-même les techniques nécessaires.

Pédagogie

Cette formation a pour objet d'examiner l'intérêt des modes amiables de règlement des différends et d'en appréhender les enjeux selon les divers contentieux. Elle aborde, par une approche à la fois pratique et théorique, la mise en œuvre de ces modes et permet aux participants de s'initier aux techniques de la conciliation et de la médiation à travers des ateliers.

DU 4 AU 8 NOV. 2019

Inscription : avant le 20 sept. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES

En bref

De nombreux dossiers en matière de propriété intellectuelle occupent le devant de la scène : comment les traiter ? Comment faire face aux nouveaux contentieux liés au développement du numérique ?

Contexte

La protection de la propriété intellectuelle est désormais une composante importante pour les acteurs économiques. Ces derniers doivent aussi réagir aux évolutions de la technologie et des modèles commerciaux qui génèrent de plus en plus de contentieux.

Aussi, cette session propose-t-elle aux magistrats civilistes et pénalistes de parfaire leurs connaissances de cette matière très technique qui n'en finit pas d'évoluer et d'offrir de nouvelles perspectives.

Pédagogie

Cette session permettra de faire le point sur les évolutions jurisprudentielles et réglementaires en droit des propriétés intellectuelles et d'apporter aux participants une meilleure compréhension des incidences sur les stratégies des acteurs économiques. Seront également abordées les différentes options procédurales en matière de propriétés intellectuelles.

**DU 11 AU 13 DÉC. 2019**

Inscription : avant le 25 oct. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CONTENTIEUX FAMILIAL ET DROIT INTERNATIONAL

En bref

La mobilité géographique des couples a généré de nouveaux contentieux transfrontières. Pour répondre à ces situations, le droit international privé s'est doté de règles spécifiques que les magistrats doivent désormais appliquer.

Contexte

L'internationalisation des relations familiales et la mobilité croissante des familles entraînent la multiplication des problématiques transfrontières. Le droit de la famille a dû s'adapter et se doter de règles de droit international privé régissant les situations transfrontières et organisant la coopération entre les États.

Que ce soit pour faciliter l'adoption, pour permettre la circulation d'une décision de divorce, pour faciliter le recouvrement international des pensions alimentaires ou pour assurer le retour d'un enfant illicitement déplacé, les professionnels du droit de la famille doivent désormais connaître les textes européens et les conventions internationales applicables, ainsi que les mécanismes assurant leur mise en œuvre.

Cette formation reviendra ainsi sur les différents instruments organisant la coopération judiciaire internationale en matière de droit de la famille et les moyens facilitant celle-ci, telle que le rôle des autorités centrales.

Pédagogie

Cette formation permettra aux participants d'acquérir une meilleure connaissance des textes européens et internationaux applicables en matière de droit de la famille et d'appréhender les enjeux gouvernant la gestion de ces situations juridiquement complexes et humainement délicates. Elle aura également pour objectif de favoriser les échanges entre praticiens en cette matière, notamment au travers de l'étude de dossiers, et contribuera à meilleure compréhension des enjeux de la coopération.

DU 20 AU 22 MAI 2019

Inscription : avant le 5 avril 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLICJuges et procureurs.
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le RÉFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'INTERNATIONALITÉ DU LITIGE EN MATIÈRE CIVILE

En bref

Appréhender les notions fondamentales en matière de conflit de lois et de conflit de juridictions, ainsi que les principales conventions internationales, et approfondir ces questions tant en matière familiale que civile et commerciale.

Contexte

Les litiges comportant un élément d'extranéité sont en nombre croissant tant en ce qui concerne l'état des personnes et le droit de la famille, que le droit des contrats ou de la responsabilité civile. Ils obligent de plus en plus fréquemment le magistrat à s'interroger sur sa compétence ou sur la loi applicable. Parallèlement, les instruments juridiques à vocation internationale se multiplient, qu'il s'agisse de normes bilatérales, internationales, européennes, de la jurisprudence européenne ou de règles internes de conflits de lois.

Pédagogie

Cette formation aborde les différents domaines relevant de conflits de lois et offre aux magistrats les repères facilitant la recherche d'éléments de solution adaptés aux situations qui leur sont soumises. S'appuyant sur l'analyse juridique des principes fondamentaux en cause, les interventions de magistrats et d'universitaires, experts en ces matières, permettront aux participants d'enrichir leur réflexion et de partager leurs interrogations.

DU 21 AU 23 OCT. 2019

Inscription : avant le 2 sept. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLICJuges et procureurs.
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le RÉFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

En brefDématisation, open data, automatisation du travail et algorithmes vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, l'organisation du travail au sein des juridictions et avec leurs partenaires, ainsi que la production de la décision judiciaire. Le juge du XXI^{ème} siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.**Contexte**

Dématisation, open data, automatisation du travail et algorithmes vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, l'organisation du travail au sein des juridictions, les relations avec leurs partenaires, et la production de la décision judiciaire.

Le monde judiciaire doit faire face aux nouveaux enjeux soulevés par le numérique et s'interroger sur son propre fonctionnement.

Pédagogie

Exposés et conférences-débats permettront la présentation et l'analyse des progrès technologiques et des évolutions numériques en cours, qui seront confrontées à leur influence sur les pratiques judiciaires.

DU 27 AU 29 MAI 2019

Inscription : avant le 12 avril 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLICJuges et procureurs.
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le RÉFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

**En bref**

Approche pluridisciplinaire et approfondie des violences au sein du couple et des réponses judiciaires adaptées, tant en matière civile que pénale.

Contexte

Les violences au sein du couple sont présentes dans l'ensemble des sociétés. Elles rejaillissent nécessairement sur les systèmes judiciaires, souvent amenés à traiter de ce type de violences dans divers contentieux, tant civils que pénaux. Devant ce phénomène massif, les magistrats doivent bénéficier d'un socle commun de connaissances, permettant d'appréhender tant les ressorts de ces violences que les réponses systémiques qui peuvent être mises en place.

Cette formation a pour objectif d'offrir une vision large des violences faites aux femmes, en particulier au sein du couple. Sera ainsi présenté le dispositif législatif français de protection contre les violences conjugales, notamment dans ses initiatives les plus récentes. Cette formation abordera également les mécanismes psychologiques et / ou sociologiques de ces violences, le cadre institutionnel et les partenariats de prise en charge des femmes victimes, les politiques pénales et de juridictions envisageables. La prise en charge des auteurs et la place des enfants feront également l'objet de développements.

Pédagogie

Chercheurs, magistrats, avocats, psychiatres présenteront leurs travaux ou leurs pratiques innovantes en la matière. L'origine professionnelle diversifiée des participants permettra des échanges interactifs et fructueux à l'issue de ces exposés.

DU 15 AU 18 OCT. 2019

Inscription : avant 30 août 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Juges et procureurs.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES SEXUELLES

En bref

Au-delà du cadre juridique, cette formation aborde l'ensemble des connaissances psychologiques, psychiatriques ou de médecine légale permettant d'établir, de comprendre et de prévenir les violences sexuelles.

Contexte

Quel que soit le système judiciaire, les magistrats sont fréquemment amenés à intervenir dans des affaires de violences sexuelles. Du contentieux pénal aux affaires familiales ou à la protection de l'enfance, ces violences font l'objet d'un traitement spécifique, lié à leurs particularités.

Cette formation a pour but de développer les connaissances non directement juridiques que les magistrats doivent mobiliser, à chaque étape de la procédure, face à des situations de violences sexuelles. Ces connaissances portent tant sur la psychologie, la psychiatrie que la médecine légale.

Cette formation apportera ainsi une meilleure compréhension de la stratégie de l'agresseur, de l'impact traumatique sur les victimes et des mécanismes des violences sexuelles commises dans certains contextes particuliers (famille, travail...). Elle reviendra sur les enjeux spécifiques du recueil de la parole de la victime et de l'agresseur, des auditions. Un éclairage particulier sera porté sur les violences sexuelles perpétrées dans le cadre familial.

Seront enfin présentés les dispositifs de prise en charge des auteurs et victimes de ce type de faits.

Pédagogie

Résolument tournée vers la pratique, cette formation favorisera les échanges de bonnes pratiques entre magistrats. Dans une optique pluridisciplinaire, elle fera appel à des spécialistes des disciplines nécessaires à la compréhension des violences sexuelles et de leurs conséquences.

DU 12 AU 15 NOV. 2019

Inscription : avant 4 oct. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLICJuges et procureurs.
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**Français.
Interprétariat possible, nous demander**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

800 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACTPédagogie : Marie Compère
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

NOUVEAU**En bref**

La protection de l'environnement appelle une réponse judiciaire nouvelle et complexe, approfondie dans le cadre de cette formation.

Contexte

La protection de l'environnement est un défi commun à l'humanité. Ce défi s'étend dans le domaine juridique, compte tenu de la protection de l'environnement par des instruments à valeur constitutionnelle et des traités internationaux. Cette dimension juridique s'est également traduite par le développement de contentieux complexes et nouveaux, que la justice se doit de pleinement investir, tant en matière civile que pénale. Ces contentieux présentent toutefois une technicité accrue, qui nécessite une certaine spécialisation des magistrats amenés à les traiter.

Cette formation évoque le cadre juridique spécifique à la protection de l'environnement et ses acteurs institutionnels français et internationaux. Elle aborde également les techniques particulières de traitement des contentieux de l'environnement. Elle favorise une approche pluridisciplinaire et interactive.

Pédagogie

Cette formation pratique privilégie les échanges entre participants et la dimension internationale de la protection de l'environnement. Après un temps réservé à une analyse pluridisciplinaire des principaux risques environnementaux, les dimensions civiles et pénales de la protection judiciaire de l'environnement seront abordées.

**DU 13 AU 15 FÉV. 2019**

Inscription : avant 28 déc. 2018

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLICJuges et procureurs.
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 16 AU 19 DÉC. 2019**

Inscription : avant 31 oct. 2019

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLICJuges et procureurs.
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACTPédagogie : Erick Martinville
Logistique : Delphine Ropital
enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES NORMES INTERNATIONALES DES DROITS DE L'HOMME

NOUVEAU**En bref**

Exposés et cas pratiques permettront d'appréhender les principales conventions internationales des droits de l'Homme, leur invocabilité, et les procédures permettant d'en garantir le respect.

Contexte

La protection des droits fondamentaux a fait l'objet d'un nombre important de normes internationales depuis 1945, qui constituent désormais un corpus complet, que les magistrats doivent appliquer dans leurs fonctions et qui, du fait de son caractère vaste et complexe (diversité des textes applicables, règles d'applicabilité directe en droit interne, richesse des jurisprudences internationales) nécessite une formation spécifique des magistrats.

Pédagogie

Cette formation présente les principales conventions internationales en matière de droits de l'Homme (conventions généralistes comme celles portant sur un domaine spécifique). Elle revient sur leurs conditions d'invocabilité et d'application directe. Animée par des professeurs de droit, magistrats, avocats ou experts des Nations-unies, elle favorise réflexions et échanges entre participants.

LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

En bref

Cette formation présente la justice pénale internationale et ses dernières évolutions, dans son cadre juridique comme dans son contexte historique, philosophique et géopolitique.

Contexte

Initiée avec les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo, la justice pénale internationale s'est considérablement développée au cours des trente dernières années. La Cour pénale internationale, créée en 1998, connaît désormais de situations dans un nombre important de pays, en parallèle de juridictions ad hoc ou hybrides mises en place pour juger des affaires ou accusés spécifiques. Le mécanisme de la compétence universelle a enfin amené des juridictions nationales à juger des crimes internationaux commis dans des pays tiers. Cette formation présente le cadre juridique dans lequel la justice pénale internationale intervient et revient sur les particularités des différentes juridictions, éclairant les participants sur les rôles et mécanismes mobilisés.

Pédagogie

Seront favorisés réflexion et échanges concernant le rôle et la place de la justice pénale internationale, ses liens avec le rétablissement de la paix et la reconstruction de pays après la crise. Formation animée par des magistrats ayant exercé dans ces juridictions ou ayant connu ces affaires de crimes internationaux au plan national.

MOTIVATION

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER CETTE FORMATION À L'ENM ?

.....

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À UNE FORMATION À L'ENM (le cas échéant, laquelle) ?

.....

FINANCEMENT

PRISE EN CHARGE DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

- Par le participant : (Précisez nom et adresse)
- Par l'Ambassade via Campus France
- Par l'Ambassade via autre : (Précisez nom et adresse)
- Autre : (Précisez nom et adresse)

Je certifie que les déclarations ci-dessus sont exactes et complètes et dans le cas où mon dossier serait pris en considération, je m'engage à me conformer aux directives générales de la scolarité de l'ENM. J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

à.....le..... **SIGNATURE DU CANDIDAT :**

**VISA DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE COMPÉTENTE
 POUR AUTORISER LE CANDIDAT À SUIVRE CETTE FORMATION :**

NOM DU SIGNATAIRE :

QUALITÉ DU SIGNATAIRE :

à.....le.....

**CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER CULTUREL,
 AU CHEF DE MISSION OU AU MAGISTRAT DE LIAISON**

AVIS SUR LA CANDIDATURE :

Au vu des fonctions exercées par le candidat, de son organisme de rattachement, de la formation demandée, je donne un avis à cette candidature :

TRÈS FAVORABLE FAVORABLE DÉFAVORABLE

LE NIVEAU DE FRANÇAIS DU CANDIDAT EST :

Lu : BON MOYEN FAIBLE

Écrit : BON MOYEN FAIBLE

Parlé : BON MOYEN FAIBLE

OBSERVATIONS

DATE :

SIGNATURE :

.....

Tout formulaire incomplet sera retourné par l'ENM.

● **CONDITIONS GÉNÉRALES** ●

La participation des professionnels étrangers aux actions de formation du département international de l'ENM.

Les activités internationales de l'ENM, et notamment la possibilité pour des juges, procureurs ou membres d'une administration étrangère chargée d'une mission de police judiciaire ou collaboratrice de la justice, de participer aux actions de formation en France, s'inscrivent dans le cadre de la coopération internationale technique de l'école.

Sauf lorsqu'une traduction est assurée, l'admission des professionnels étrangers est subordonnée à une bonne connaissance de la langue française.

En ce qui concerne la formation continue, pour les ressortissants de pays tiers à l'Union européenne, les demandes de participation sont transmises à l'ENM à travers l'Ambassade de France, par le ministère dont dépend le candidat ou par les autorités chargées de la formation dans le pays d'origine.

Ces formalités sont prévues par les textes réglementant le fonctionnement de l'ENM, il n'est pas possible d'y déroger.

Il est également obligatoire pour les stagiaires effectuant tout ou partie de leur stage en juridiction de prêter, devant la cour d'appel, le serment prévu par la loi du 11 juillet 1975 selon lequel ils sont tenus de conserver le secret des travaux et actes judiciaires.

Les conditions financières

Pour chacune des formations en France, l'École nationale de la magistrature perçoit, pour chaque magistrat étranger, des frais pédagogiques dont le montant est indiqué dans le descriptif de chaque action de formation du catalogue annuel.

En règle générale, ces frais pédagogiques ne sont pas imputés directement aux stagiaires mais sont versés à l'École nationale de la magistrature soit par les autorités dont ils dépendent, après acceptation du devis, soit par le ministère des Affaires étrangères lorsque les magistrats bénéficient d'une bourse du gouvernement français dans le cadre de la coopération institutionnelle.

Dans ce dernier cas, les aspects matériels de leur séjour en France sont gérés par un organisme conventionné par le ministère des Affaires étrangères, le plus souvent :

CAMPUS FRANCE

28, rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris
 www.campusfrance.org - etablissements@campusfrance.org
 Tél : +33 (0)1.40.40.58.58

CADRE JURIDIQUE

Loi 75-631 du 11/07/75 relative aux stages des magistrats et futurs magistrats étrangers.

● **CALENDRIER 2019** ●

1^{er} semestre

- Du 7 janvier au 15 mars 2019 :..... Droit et pratique de la justice française (Paris et province pour le stage)
- Du 13 au 15 février 2019 :..... Les normes internationales des droits de l'Homme (Paris)
- Du 11 au 15 mars 2019 :..... Penser et aménager la peine (Paris)
- Du 18 au 20 mars 2019 :..... Victime et procès pénal (Paris)
- Du 22 au 25 mars 2019 :..... Statut, déontologie et responsabilités des magistrats (Paris)
- Du 8 au 10 avril 2019 :..... Du prononcé à l'exécution de la peine : quelle collaboration pour les acteurs (Paris)
- Du 9 au 12 avril 2019 :..... Des modes amiables de règlement des différends (Paris)
- Du 13 au 15 mai 2019 :..... La méthodologie du jugement civil (Paris)
- Du 20 au 29 mai 2019 :..... Découverte de la justice française, session en anglais (Paris) et stage en juridiction
- Du 20 au 22 mai 2019 :..... L'internationalité du litige en matière civile (Paris)
- Du 27 au 29 mai 2019 :..... Les violences au sein du couple (Paris)
- Du 11 juin 2019 au 19 juin 2020 :... Formation initiale (Bordeaux et province pour le stage)
- Du 17 au 21 juin 2019 :..... Preuve pénale et progrès scientifiques (Paris)
- Du 17 au 21 juin 2019 :..... Cybercriminalité et preuve numérique (Paris)
- Du 17 au 21 juin 2019 :..... La prison en question (Paris)

2^{ème} semestre

- Du 1^{er} au 12 juillet 2019 :..... Formation de formateurs (Bordeaux)
- Du 30 sept. au 4 oct. 2019 :..... L'entretien judiciaire (Paris)
- Du 7 au 11 octobre 2019 :..... Justice et médecine légale (Paris)
- Du 7 au 18 octobre 2019 :..... L'enquête économique et financière (Paris et province pour le stage)
- Du 9 au 11 octobre 2019 :..... Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels (Paris)
- Du 15 au 18 octobre 2019 :..... Les violences sexuelles (Paris)
- Du 17 au 18 octobre 2019 :..... Les réseaux sociaux : entre exposition de soi et vie privée (Paris)
- Du 21 au 23 octobre 2019 :..... Droit numérique et numérique : enjeux et perspectives (Paris)
- Du 4 au 8 novembre 2019 :..... Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente (Paris)
- Du 4 au 8 novembre 2019 :..... Propriétés intellectuelles (Paris)
- Du 12 au 15 novembre 2018 :..... La qualité de la décision civile (Paris)
- Du 12 au 15 novembre 2019 :..... Justice et protection de l'environnement (Paris)
- Du 18 au 22 novembre 2019 :..... La corruption : détection, prévention, répression (Paris)
- Du 18 au 22 novembre 2019 :..... La traite des êtres humains (Paris)
- Du 2 au 6 décembre 2019 :..... Le management d'une juridiction (Paris)
- Du 9 au 13 décembre 2019 :..... Criminalité organisée et coopération judiciaire (Paris)
- Du 9 au 13 décembre 2019 :..... La preuve pénale : évolutions et controverses (Paris)
- Du 11 au 13 décembre 2019 :..... Contentieux familial et droit international (Paris)
- Du 16 au 19 décembre 2019 :..... La justice pénale internationale (Paris)
- Du 16 au 18 décembre 2019 :..... Conduite de projets (Paris)
- Du 19 au 20 décembre 2019 :..... Conduite du changement (Paris)

ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

10, rue des frères Bonie
33080 Bordeaux cedex - France
Tél. +33 (0)5 56 00 10 10

8, rue Chanoinesse
75004 Paris - France
Tél. +33 (0)1 44 41 88 20
enm-info-di@justice.fr



www.formation.enm.justice.fr
www.enm.justice.fr

